

Fiche d'information : énoncés de réaction

Dès qu'une espèce est en voie de disparition ou menacée, les gouvernements ont l'obligation de l'aider à se rétablir. Or, le rétablissement est un défi de taille qui nécessite le soutien ferme de tous les ordres de gouvernement, de la communauté scientifique et, surtout, des personnes qui utilisent les terres et les cours d'eau où se trouvent ces espèces. Il est possible de favoriser le rétablissement d'une espèce à condition de faire bon usage de toutes les connaissances disponibles, celles des scientifiques et des collectivités, de même que du savoir traditionnel autochtone, et de s'assurer de la collaboration des propriétaires fonciers et des groupes d'intérêt.

Les énoncés de réaction donnent en quelque sorte le coup d'envoi au processus national de rétablissement des espèces qui viennent tout juste d'être désignées espèces *menacées*, *en voie de disparition* ou *disparues du Canada* par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Il s'agit d'une nouvelle étape prévue à l'Accord pour la protection des espèces en péril au Canada. Approuvé par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires, l'Accord énonce les engagements concertés qui ont été pris afin de protéger les espèces en péril.

Les énoncés de réaction indiquent les mesures immédiates que les gouvernements se proposent de prendre pour protéger et rétablir les espèces *menacées* ou *en voie de disparition* qui se trouvent sur leur territoire. On établit également un énoncé de réaction pour toute espèce que le COSEPAC a désignée comme étant *disparue au Canada*.

L'énoncé de réaction décrit les mesures immédiates de conservation et de protection, et donne de l'information provisoire quant à la démarche de rétablissement envisagée. On y retrouve également le nom de la première instance responsable du dossier et de toutes les autres instances qui s'occupent de chaque espèce.

Dès que le COSEPAC désigne une nouvelle espèce, les provinces et territoires visés travaillent ensemble, avec le soutien du Secrétariat au rétablissement d'Environnement Canada, à déterminer à quelle province ou à quel territoire sera confiée l'élaboration des énoncés de réaction, et à déterminer les autres territoires ou provinces responsables.

Des énoncés de réaction ont été publiés pour les 32 espèces suivantes qui ont été désignées espèces *menacées*, *en voie de disparition* ou *disparues du Canada* par le COSEPAC, au cours de réunions qu'il a tenues en mai et en novembre 2001.

Espèces	Catégorie de risque	Territoire ou province responsable
Amphibiens		
Salamandre tigrée (population des Grands Lacs)	Disparue du Canada	Ontario
Salamandre tigrée (population des montagnes du Sud)	En voie de disparition	BC, EC-SCF
Salamandre sombre des montagnes	Menacée	QC
Crapaud du Grand Bassin	Menacée	BC, EC-SCF
Oiseaux		
Pluvier siffleur, sous-espèce <i>circumcinctus</i>	En voie de disparition	EC-SCF, AB, SK, MB, ON
Pluvier siffleur, sous-espèce <i>melodus</i>	En voie de disparition	EC-SCF, QC, NB, NS, NF, PE, APC
Petit Blongios	Menacée	EC-SCF, MB, ON, QC, NB, APC
Mouette rosée	Menacée	EC-SCF, MB, NU
Poissons		
Saumon d'Atlantique (populations de l'intérieur de la baie de Fundy)	En voie de disparition	MPO, NB, NS, APC
Sucet de lac	Menacée	MPO, Ontario
Loup à tête large	Menacée	MPO
Tête rose (population du Manitoba)	Menacée	MPO, Manitoba
Loup tacheté	Menacée	MPO
Méné d'argent de l'Ouest	Menacée	MPO, AB
Mammifères		
Épaulard (population résidente du Sud du Pacifique Nord-Est). L'énoncé vise également les deux espèces menacées suivantes :	En voie de disparition	MPO, BC
Épaulard (population résidente du Nord du Pacifique Nord-Est)	Menacée	MPO, BC, APC
Épaulard (population migratrice du Pacifique Nord-Est)	Menacée	MPO, Colombie-Britannique
Mollusques		
Mulette du Necturus	En voie de disparition	MPO, Ontario
Epioblasme tricorne	En voie de disparition	MPO, Ontario
Mousses		
Fissident appauvri	En voie de disparition	BC
Bartramie de Haller	Menacée	APC, BC
Plantes		
Saule des landes	En voie de disparition	NF
Sanicle patte-d'ours	En voie de disparition	Colombie-Britannique

Cimicaire élevée	En voie de disparition	Colombie-Britannique
Psilocarpe élevé (population du Pacifique)	En voie de disparition	Colombie-Britannique
Buchloé faux-dactyle	Menacée	EC-SCF, SK, MB
Calochorte de Lyall	Menacée	Colombie-Britannique
Sanicle bipinnatifide	Menacée	BC, EC-SCF
Corydale de Scouler	Menacée	Colombie-Britannique
Reptiles		
Couleuvre nocturne	En voie de disparition	Colombie-Britannique
Couleuvre à petite tête	Menacée	ON, EC-SCF
Couleuvre à nez plat	Menacée	ON, APC

Compétences responsables

AB – Alberta	NU - Nunavut
BC – Colombie-Britannique	ON - Ontario
EC-SCF - Environnement Canada – Service canadien de la faune	APC – Agence Parcs Canada
MPO – Pêches et Océans Canada	PE – Île-du-Prince-Édouard
MB – Manitoba	QC – Québec
NB – Nouveau-Brunswick	SK – Saskatchewan
NF – Terre-Neuve-et-Labrador	NS – Nouvelle-Écosse

On peut consulter les énoncés de réaction ainsi que d'autres renseignements sur les espèces en péril à l'adresse suivante :

<http://www.especesenperil.gc.ca/species/eep/efforts/index.htm>